



## Pension de réversion

-----  
Par Adelis

Bonjour ,  
Mon mari est décédé cet été à 50 ans . Nous avons une fille  
De 16 ans . Je suis salariée . Puis-je prétendre à une partie  
De sa pension ?  
Jusqu'à présent, je n'ai eu que des réponses floues .  
Merci de votre aide .  
Bonne soirée à tous

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il y a plein de réponses possibles... selon des informations que vous n'avez pas précisées comme le statut de votre mari  
(salarié du privé ? fonctionnaire ? libéral , etc) et aussi selon votre âge et vos revenus actuels.

Consultez cette page :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378[/url]